

Décision

Générale

colonial

Décision n° 692 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 692

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 avril 1967

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro

1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

Un centre d'examen pour les certificats d'aptitudes professionnelles commerciaux sera ouvert, pour la session de 1967, aux dates ci-après : Spécialité : — aide-comptable : 25 et 31 mai, à 7 h. 30, à l'Ecole du boulevard de la République : — sténodactylographe : 29 et 31 mai, à 7 h. 30, au Ministère de l'Enseignement. L'examen de contrôle se déroulera éventuellement le 27 juin pour la spécialité aide-comptable, et le 3 juin pour la spécialité de sténodactylographe. Le jury de ces deux examens, qui se réunira sur convocation de son président, est composé ainsi qu'il suit : Président : M. Sauvage, Chef du Service de l'Enseignement p.i. 1 en CFS. Membres (a), représentant MM. les employeurs de la profession : S. Bala, Chef de Service de la Fonction publique : Gauvin, Directeur B.N.C.I

- O. I. : Fresquet, Amérafina : Marchal, Air Liauide: b) Représentant MM. les salariés de la profession : MM. Ghesquière, agent comptable des P. et T.; Lonchambon, Banque d'Indochine ; Mmes : Loguier, Bureau du Cercle; Besson, Gouvernement. c) Professeurs : Mme Godeau, Pett, contractuelle C.ET. ; MM. Bourdeau, instituteur C.E.G., Ecole du Stade; Martel, PETT, contractuel CET; Mme Rioux, professeur CET .